

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 10 (1888)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. Bertrand, Nyon, Suisse.

TOME X

N° 5

MAI 1888

CAUSERIE

La chaleur étant enfin venue, les ruchées se sont bien développées. La floraison des arbres fruitiers, en retard chez nous d'une douzaine de jours, a été favorisée par le beau temps, chose rare, et les abeilles ont pu en profiter. Une de nos bonnes ruches a récolté k. 7.800 sur les cerisiers du 4 au 9 mai; l'augmentation pour les deux journées du 6 et du 7 a été de k. 4.300. Depuis lors jusqu'à aujourd'hui 24, les apports ont été insignifiants et souvent nuls, mais là où abondent les arbres fruitiers, la dent-de-lion et le colza, ils ont été fructueux, ainsi que nous l'écrivit, entre autres, un apiculteur de Pomy (Vaud). Malheureusement la bise souffle depuis plusieurs jours et compromet la récolte, qui sera probablement de courte durée dans nos régions à sainfoin.

Nous venons de nous convaincre une fois de plus de l'utilité à Nyon du nourrissage stimulant: une bonne colonie, pourvue de vivres abondants, a été, à titre d'expérience, exclue des petites distributions de sirop ou de rayons de miel désoperculés que nous avons faites en avril à tout le rucher; son développement a été sensiblement retardé et à l'heure qu'il est, c'est la seule qui ne soit pas en mesure de recevoir une hausse.

Jamais nous n'avons observé d'aussi grands apports de pollen que ce printemps, les rayons en sont encombrés.

Quelques-unes de nos colonies ont souffert du mal de mai. D'autres ont perdu un certain nombre d'abeilles, du *Bacillus depilis*, maladie dont le caractère extérieur est la chute des poils. Cette dernière est signalée également dans le *British Bee Journal* et, comme notre collègue anglais, nous avons administré du sirop à l'acide salicylique, remède conseillé aussi contre le mal de mai (voir *Conduite*).

Les demandes de cire gaufrée augmentent dans une telle proportion que beaucoup d'apiculteurs n'ont pu être servis et se sont adressés à nous dans leur détresse, mais, ainsi que la *Revue* le rappelle chaque mois, nous ne sommes fournisseur ni de ruches, ni d'abeilles, ni d'aucun

article d'apiculture. Du reste, nous n'avons pas été mieux servi que les autres et sommes encore aujourd'hui dans l'attente des feuilles demandées le 12 à notre fournisseur habituel, qui, dit-il, n'a cessé de faire des expéditions sans relâche depuis le 15 janvier.

Nous avons eu déjà l'occasion de recommander la laine de bois pour le garnissage des ruches, l'emballage des bocaux, sections, etc., et apprenons avec plaisir qu'il s'en est établi une fabrique à Aigle, avec dépôt à Lausanne (voir aux annonces).

On nous prie d'annoncer que, vu le retard subi par les travaux des abeilles, les inscriptions pour les Concours d'Apiculture de Bruxelles seront acceptées jusqu'au 20 juin. Avis aux retardataires.

Nous sommes heureux d'apprendre que le gouvernement français a nommé chevalier du Mérite agricole, M. C. de Ribeaucourt, président honoraire de la Société Romande d'Apiculture. Notre collègue est l'auteur d'un *Manuel* qui a eu quatre éditions; c'est sur son initiative qu'a été fondée en 1876 la Société Romande, dont il a été pendant six ans le président actif.

Un autre apiculteur, ami du progrès et correspondant de la *Revue*, M. Froissard, d'Annecy, a été honoré de la même distinction pour les services qu'il a rendus dans le département de la Haute-Savoie.

Nous venons de recevoir le *Guia del Apicultor Britanico*, traduction espagnole du Guide Cowan, par M. E. de Mercader-Belloch, de Barcelone.

L'apiculture vient de faire une perte sensible dans la personne de M. J. Javouhey, à Chartres, fondateur et vice-président de la Société d'Eure-et-Loir.

LE SUCRE DE FRUIT DU D^r FOLLENIUS (1)

Les chimistes nomment glucose un mélange de sucre de fruit (lévulose, $C^6 H^{12} O^6$) non cristallisable et de sucre de raisin (dextrose, $C^6 H^{12} O^6$) cristallisable. Les deux sucres ont donc une composition chimique absolument égale. Mais leurs *qualités* ne sont pas égales, vu

(1) On nous a demandé de divers côtés quelle était la valeur du sirop Follenius comme nourriture pour les abeilles; nous avons répondu que, selon nous, cela devait être un aliment incomplet, puisque, comme son nom l'indique et comme les analyses annexées aux prospectus le démontrent, il ne contient pas de glucose, c'est à dire qu'il y manque l'une des deux substances constituant le miel, qu'il provienne du nectar des fleurs ou de sucre de canne administré en sirop. Ne nous fiant cependant pas à notre seule appréciation, nous avons demandé l'avis du D^r de Planta et publions sa réponse.

Réd.

qu'on peut séparer la lévulose de la dextrose quand elles se trouvent en mélange, comme dans le miel. Les deux sucres ont une action différente dans l'appareil de polarisation : la lévulose fait dévier le rayon polarisé à gauche, la dextrose à droite.

Le chimiste pourrait donc dire que le sirop Follénus, qui est formé seulement de lévulose, doit être une nourriture bonne pour les abeilles, si la composition chimique égale des deux sucres, lévulose et dextrose, justifiait la présomption d'une action égale sur l'*organisme* ; mais, et c'est là le point important, cela n'est pas confirmé par l'expérience. Ainsi, l'amidon, le sucre de canne, la gomme, la cellulose sont tous de composition égale et cependant bien différents dans leurs effets sur l'organisme. Il en est de même des substances albuminoïdes. Force est donc de conclure que, comme on ne s'est pas encore assuré par des expériences que la lévulose seule est égale en valeur, pour l'organisme des abeilles, au mélange de la lévulose et de la dextrose, on ne peut la recommander comme nourriture pour les abeilles avant d'avoir fait des *expériences complètes et de longue haleine*.

Le sucre de canne que nous donnons à nos abeilles se transforme dans leur estomac, atome par atome, en deux substances, la lévulose et la dextrose ; donc l'abeille jouit toujours des *deux substances*, combinées et liées ensemble. Il en est de même avec le miel et le nectar, ils contiennent les deux substances ; l'abeille ne se nourrit donc pas exclusivement de l'une ou de l'autre. (1) D^r A. DE PLANTA.

LA MÉTHODE VIGNOLE ET LA SUPPRESSION DE L'ESSAIMAGE

C'est avec plaisir que je vous fais part de ce que je sais sur la méthode Vignole. J'ai habité pendant deux ans le département de l'Aube, où la méthode est née. J'ai eu souvent l'avantage de recevoir les enseignements de M. Vignole, président de la Société d'Apiculture du département. J'y ai surtout beaucoup connu M. Emile Beuve, l'infatigable professeur de la dite société et le vulgarisateur de la méthode. Je l'ai accompagné aux conférences qu'il prodigue dans les campagnes sur toute l'étendue du département. A l'origine, son enseignement était

(1) A l'appui de cela, on sait déjà que les abeilles nourries exclusivement de sucre de fécule dépérissent ; on a également observé que les abeilles qui pillent les moulins à cidre à l'automne, c'est à dire qui font leurs provisions en sucre de fruit, périssent en grand nombre l'hiver. Dans les deux cas, elles souffrent d'une alimentation incomplète.

Réd.

basé presque uniquement sur la méthode Vignole. C'est encore le cas ; mais, depuis quelques années, il expose concurremment les avantages de la suppression de l'essaimage et de la ruche à cadres.

Je n'ai jamais fait ni vu faire de véritables expériences méthodiques, comparatives entre la méthode Vignole et la culture par suppression de l'essaimage. M. Beuve en avait commencé au rucher expérimental de l'Aube, mais par suite de dissensions dans la sein de la Société il a dû les interrompre. Connaissant l'expérimentateur et sa compétence, elles eussent été, je puis l'affirmer, précises, consciencieuses, et partant concluantes. M. Vignole lui-même a publié, tant dans son livre que dans le *Bulletin de l'Aube*, de nombreuses expériences par lui faites. Mais, comme père de la méthode, il pourrait être suspecté de tendresse pour son enfant.

A mon avis, des expériences définitives, rigoureuses, impartiales, restent encore à faire. C'est une entreprise laborieuse et délicate. Pour être décisives, il faudrait que ces expériences fussent continuées durant plusieurs années, sur un certain nombre, par exemple une 20^e de ruches, de même forme et capacité, aussi propres à l'un qu'à l'autre système de culture, peuplées de colonies de forces égales, dans une même station, par une personne compétente et désintéressée.

Mon opinion est que la méthode Vignole a une valeur très sérieuse. Elle est pratiquée avec succès par la presque généralité des apiculteurs du département de l'Aube, qui compte peut-être 80,000 ruches. Cette méthode est facilement adoptée par les gens de la campagne, qui n'ont pas beaucoup de temps et d'argent à employer au rucher, et cela à cause de sa simplicité. Sans instruction, presque sans apprentissage, ils obtiennent avec elle, au moyen d'opérations quasi machinales, des résultats sûrs et relativement avantageux. L'ancienne ruche champenoise, en paille, forme cloche, assez volumineuse, coûtant 2 fr., peut servir.

Maintenant, la culture des abeilles par le système rationnel de la suppression de l'essaimage est d'une application universelle, sans distinction de climat ni de flore. Au contraire, on peut se demander si la méthode Vignole serait partout suivie avec la même réussite qu'en Champagne et dans les pays se trouvant dans des conditions analogues, si, par exemple, dans des contrées à grandes miellées tardives, sur les sarrasins, bruyères, etc., telles que la Bretagne, les Landes de Bordeaux, elle se pratiquerait facilement. M. Vignole affirme que sa méthode convient d'une manière générale. Mais la chose n'est pas démontrée à mon sens.

La méthode Vignole convient encore aux personnes qui font de l'apiculture une profession et travaillent sur une grande échelle. J'en puis citer pour exemple M. Beuve déjà nommé. Ce praticien distingué possède quatorze ruchers. Le plus important, situé dans le jardin près de sa maison, se compose d'une centaine de colonies, tant indigènes qu'étrangères, toutes logées dans des ruches à cadres, formes Dadant et Layens. Ce rucher est traité tout à fait suivant les principes que vous professez. Il s'y trouve également d'autres ruches à cadres en expérimentation, alsaciennes, américaines, etc., de la valeur pratique desquelles M. Beuve veut se rendre compte.

Les treize autres ruchers sont disséminés autour du rucher central, tant sur le territoire de la commune, qui, comme généralement en Champagne, est très étendue, que sur les communes environnantes. Il y en a, en pleine campagne, loin de toute habitation, abritées simplement par un bouquet de sapins; d'autres sont placées près d'une ferme ou d'un village, dans quelque jardin ou verger, à proximité d'une habitation. Le plus éloigné est à environ 8 kilom. Chaque station renferme environ 50 ruches en hiver, souvent le double après l'essaimage. Les ruches sont en cloche ou à hausse en paille à couvercle plat, celles-ci de la fabrication de M. Beuve, les autres provenant d'achats de colonies grasses ou autres. Grâce à la méthode Vignole, le professeur conduit aisément toute cette exploitation. Il est aidé tout le long de l'année par un seul ouvrier, vieux praticien lui-même. Mais à l'époque de l'essaimage et de la récolte, il faut deux hommes de renfort. En temps de grande presse, Mme Beuve, excellente apicultrice, vient se mettre de la partie.

J'ai souvent admiré la sûreté et la simplicité avec laquelle s'agencent et se suivent, dans l'industrie de M. Beuve, toutes ces diverses opérations que comporte la méthode Vignole. La saison étant arrivée, les premières fleurs du sainfoin se montrant, quand les ruches paraissent prêtes, on se rend d'abord à l'apier qui est habituellement le plus précoce. L'apiculteur, avec son personnel, monte dans sa voiture ad hoc, qui contient tout le matériel. Arrivé à la station, accompagné de son ouvrier, armé d'un bon enfumoir, il fait rapidement l'inspection de toutes les colonies. Au moyen de signes apparents de convention, un rameau vert, par exemple, il marque d'une part les bonnes à essaimer, de l'autre les bonnes à déplacer. Les aides se tiennent à une place abritée près du rucher. Leurs fonctions consistent à tapoter les essaims. On leur porte à chacun sa ruche. Ils tapotent avec les mains, d'abord à ruche couverte, et, vers la fin de l'opération, à ruche entr'ouverte,

l'essaim étant soulevé sur la souche au moyen d'une tringle à double fourche. Lorsque, après quelques minutes de tapotement, à peu près toutes les abeilles sont montées, l'opérateur pose l'essaim à côté de lui, sur un plateau en métal peint en noir, et recommence, sans désemparer, un nouveau transvasement. Au bout d'un instant, il examine le plateau noir, et s'il y aperçoit des œufs, le premier essaim est fini. L'apiculteur et son ouvrier portent les essaims, les souches et les déplacées à leurs places respectives. Chaque opération est inscrite sur-le-champ sur une plaque fixée à chaque ruche. En outre, pour plus de rapidité dans les opérations ultérieures, les opérations effectuées sont encore marquées par des signes apparents, branches vertes fichées dans les capuchons. En quelques heures, le rucher est essaimé. On déjeune sur l'herbe, on rattelle et on se rend au rucher suivant. 13, 14, 15 jours après, les mêmes voyages recommencent pour les essaims seconds, pour lesquels les manipulations sont les mêmes, sauf que le tapoteur, pour se rendre compte qu'il a la mère, cherche les cellules maternelles. La façon dont elles sont ouvertes lui dit si une ou plusieurs reines sont dans la population. Depuis le 21^e jour après le premier essaim, troisième série de stations dans les abeillers, en suivant le même ordre : il s'agit cette fois de chasser les abeilles par le tapotement pour la récolte. Les souches grasses, vidées de leurs populations, sont entoilées, chargées, et vont au laboratoire pour être dépouillées. Les trévas sont réunis aux ruches voisines ou entre eux, suivant les cas. Quelquefois, ils sont, un peu plus tard, conduits aux sarrasins dans la Haute-Champagne.

Il va sans dire que la méthode Vignole n'est pas toujours susceptible d'être ainsi suivie rigoureusement jusqu'au bout. Tant s'en faut. Le mauvais temps peut retarder les opérations, même parfois les empêcher. Les essaims seconds, trop faibles, sont à rendre à leurs souches ou à mélanger ensemble. Par suite de retards, les mères supplémentaires étant tuées par les abeilles dans les souches, les deuxièmes essaims ne se font pas. C'est au bon praticien à aviser.

Les poids des souches récoltées varient évidemment suivant les années. Les deux années 1882 et 83, pendant lesquelles j'ai suivi les opérations de M. Beuve, la moyenne était, si je ne me trompe, d'environ 26 à 30 kilog. brut par souche. La flore consiste uniquement dans les navettes, suivies des première et deuxième coupes de sainfoin. Par suite de l'assolement triennal des finages, il existe chaque année d'assez grandes surfaces compactes de territoire en sainfoin.

Pour moi, la méthode de culture des abeilles ayant pour principe

fondamental la suppression de tout essaimage, telle par exemple qu'elle est enseignée par vous et vos collaborateurs dans la *Revue*, est, par excellence, la culture moderne, scientifique, intensive. Les résultats sont infaillibles comme la science, et arrivent à un maximum absolu par colonie. Mais, pour la bien réussir, il faut être un apiculteur instruit, éclairé, apte à se conformer aux règles de la science et de l'art.

La méthode Vignole, construite également d'après les principes de la science, a pour avantage d'être d'une application très simple, mécanique, à la portée de tous, de se pratiquer au moyen des ruches les plus vulgaires, et de produire également des résultats sûrs: Aussi avantageux que l'autre méthode? Là est la question. Mais j'en doute. D'un autre côté on peut se demander si le praticien éminent que j'ai cité ci-dessus pourrait arriver au même résultat en suivant exclusivement la première méthode, au lieu de les pratiquer simultanément toutes les deux. Si, sans la méthode Vignole, il produirait à si peu de frais, avec une si minime dépense de temps, d'argent et de main-d'œuvre, de quoi satisfaire son importante clientèle, tout en ne négligeant aucune de ses nombreuses autres occupations, ses fonctions administratives, ses conférences, ses ateliers de construction de ruches, de fonte de cire, de fabrication de cire gaufrée, etc. Il est vrai que son activité n'est comparable qu'à celle de l'abeille.

Voilà à peu près ce que je puis dire sur cette question des deux méthodes. J'ajoute qu'à ma connaissance, le professeur Beuve, qui pratique les deux méthodes apicultrales depuis de longues années, avec un égal attachement et un égal succès, serait une des personnes les mieux à même de porter un jugement sérieux dans le débat, en attendant que des expérimentations comparatives en règle et définitives fournissent la conclusion.

Agréez, etc.

DAGAT.

Bons (Hte-Savoie), 17 avril 1888.

Note de la Rédaction. — Nous croyons que pour conduire un rucher par la méthode de l'essaimage anticipé, il faut autant de tact et d'expérience et plus de ponctualité que pour le faire en suivant la méthode de la suppression de l'essaimage par l'agrandissement graduel des habitations. Le choix du moment propice pour commencer les opérations et l'abandon ou le renvoi à plus tard de la suite de ces opérations, si le temps et les circonstances sont défavorables, exigent une réelle connaissance des abeilles et un coup d'œil sûr.

Comme nous avons eu l'honneur de l'écrire récemment à M. Beuve lui-même à propos des ruches fixes à hausses, nous ne doutons pas que l'honorable professeur ne fasse, avec cet outillage ou en suivant la méthode

Vignole, autant de miel, plus peut-être, que nous avec nos méthodes, mais nous estimons qu'il faut un plus long apprentissage et une plus grande expérience des abeilles pour arriver à tirer tout le parti possible de ruches fixes à hausses ou conduites à la Vignole, qu'en adoptant les grandes ruches à cadres et en supprimant l'essaimage. On a souvent dit qu'on pouvait faire de bonne apiculture avec toute espèce de ruches, mais rien n'est moins exact à notre avis; la chose est possible tout au plus pour les habiles praticiens, qui en sont arrivés à deviner ce qui se passe dans leurs colonies. Mais combien d'années ne faut-il pas pour acquérir ce degré d'habileté que possède M. Beuve? Il en est de même des méthodes; peu de gens possèdent la longue expérience de M. Vignole. Avec les ruches et la méthode que nous recommandons, l'apprentissage est bientôt fait: il suffit d'examiner l'intérieur d'une ruche et de supputer, d'après des données faciles à retenir, le contenu en abeilles et en couvain pour savoir ce qu'il y a à faire selon la saison.

Au Congrès Apicole de Paris de septembre 1887, un apiculteur dont personne ne contestera la haute compétence, M. Ad. Joly, du Trembley-le-Vicomte (Eure-et-Loir), a exprimé, sur les méthodes d'essaimage anticipé, une opinion que nous tenons à reproduire, parce qu'elle vient à l'appui de ce que nous disions le mois dernier. Voici un extrait du compte-rendu de l'*Apiculteur* du 1^{er} courant:

« M. Joly fait remarquer que ces méthodes peuvent être rationnelles dans les localités où la flore se prolonge, mais que chez lui, dans la Beauce, où la grande miellée passe vite et ne dure quelquefois que huit jours, la certitude de récolter le plus de miel possible est de ne pas diviser les populations, de ne pas pratiquer d'essaimage artificiel. Aussi, les essaims qui viennent pendant la miellée ne font pas le bonheur des possesseurs de ruches; ceux-ci savent par expérience que l'essaim et sa souche ne produiront pas ce qu'eût produit la ruche n'ayant pas essaimé. »

REVUE DE L'APICULTURE ALLEMANDE

TRADUCTIONS ET OBSERVATIONS

PAR M. K. MUNDEL.

I. La cire gaufrée de Kœrbs (1) est fortement critiquée par les apiculteurs les plus renommés de l'Allemagne et de l'Autriche, si l'on en excepte M. Gravenhorst, qui s'est trop engagé dans la question et cela, pourrions-nous dire, à ses dépens. M. P. Schachinger, directeur de la *Gazette d'Autriche-Hongrie*, dit que la divulgation de cette invention lui a rappelé la fable de la montagne qui accouche d'une souris. Voici comment il la juge: outre qu'il est désagréable d'avoir deux espèces

(1) Voir *Revue* 1888, p. 2, ou *Conduite*, p. 145.

de rayons, ceux à une face et ceux à deux faces, que l'on ne peut employer ensemble dans la même rangée, les abeilles hésiteront à construire sur les rudiments des cellules et à y emmagasiner du miel, ce qui est un inconvénient plus grave. Il arrivera que les abeilles ne feront usage de ces rayons qu'en cas d'abondance de miel et d'absence de place. Si l'emploi de ces rayons unilatéraux dispense de la tôle perforée, il ne donnera pas non plus grande besogne à l'extracteur. Au surplus, le fer-blanc coûte beaucoup moins cher que la cire; M. O. Schulz, de Buckow, qui a le brevet de cette nouvelle cire gaufrée, la vend à 5 Mk. le kilog. (au lieu du prix ordinaire de 3 $\frac{1}{2}$ à 4 Mk.), ce qui est beaucoup trop pour une marchandise consistant en majeure partie d'un métal commun.

L'adversaire le plus déclaré de l'invention Kørbs est le Dr Dunninghaus, collaborateur assidu de la *Gazette* de M. Vogel. Voici comment il s'exprime: la feuille gaufrée de M. Kørbs est un gaspillage de cire, car sur la face lisse il pourrait y avoir des rudiments de cellules qui seraient achevées et remplies de miel, tandis que la moitié de la cire est perdue tout à fait. Le kilog. de la feuille brevetée ne coûte donc pas 5 Mk., mais 10 Mk.! Aussi l'allégation que les cellules de la nouvelle cire sont allongées du double n'est-elle pas valable, vu que même les rayons ordinaires peuvent être écartés les uns des autres du double, ainsi que cela se pratique depuis longtemps pour obtenir des rayons de miel épais (jusqu'à 42 mm. et plus), de sorte qu'une des faces des rayons ainsi espacés ne contient ni plus ni moins qu'un rayon unilatéral de Kørbs. Pour l'hivernage, ces rayons de miel Kørbs seraient également un inconvénient si l'on voulait les utiliser dans la chambre à couvain. Partout dans la ruche il se trouve du verre, du fer-blanc, etc.; ces matières sont froides et les abeilles qui occuperont les deux faces du rayon ne trouveront d'un côté que du verre, etc., mais pas de miel. Cette invention-là est donc une chimère, et croire que, comme on le prétend, l'extraction d'un rayon Kørbs demande la moitié moins de temps, est encore une illusion, puisque, comme cela est démontré, on n'obtient que moitié moins de miel et que, l'observation en a été fréquemment faite, l'axe des cellules trop allongées est recourbé, ce qui, loin de faciliter l'extraction du miel, la rend plus difficile.

M. Dunninghaus, de son côté, propose qu'on essaie de graver des gaufriers en cellules irrégulières semblables aux cellules de raccord entre grandes et petites cellules, ou aux cellules d'attachement. En effet, si les abeilles achèvent ces cellules irrégulières en observant les lignes indicatrices — l'expérience n'a pas encore été faite — le rayon

Dunninghaus présentera des avantages réels sur celui de Kørbs. (1) M. Vogel, lui, a commandé un tel gaufrier à M. Rietsche, de Biberach (Bade), et l'on saura bientôt si ces inventions, qui ont échauffé tant d'apiculteurs, ont quelque utilité pratique.

Le baron Bèla Ambrozy dit aussi dans la *Gazette* qu'à son avis la nouvelle cire gaufrée ne pourra pas dispenser de la tôle perforée. Mentionnons enfin, à titre de curiosité, que dans la *Gazette Illustrée* de Gravenhorst un apiculteur raconte qu'il possède depuis longtemps des rayons unilatéraux dans lesquels la reine ne pond pas. Il ne vide à l'extracteur qu'une seule face d'un rayon ordinaire rempli de miel, puis le remet en place — mais ce procédé ne serait pas du goût de tout le monde !

Pour ma part, j'ai trouvé un bon emploi du rayon unilatéral. Dans les ruches allemandes qui ont le plancher fixe, et où il règne entre le plancher et le bas des cadres un espace d'un moins 3¹/₂ cm., auquel correspond dans le bas de la fenêtre-partition une ouverture d'environ 3 cm. de hauteur (2), il est très facile de faire le nourrissage avec ce rayon, qu'on remplit de miel ou de sirop après avoir enlevé les clous et les parties du cadre faisant saillie. On le fait simplement glisser horizontalement par derrière sous les rayons, en le présentant en longueur ou en largeur selon le nombre de rayons occupés par la colonie. C'est le mode de nourrissage le plus naturel ; il se fait sans le moindre dérangement des abeilles et sans salir la ruche, comme j'en ai déjà fait l'expérience avec les rayons ordinaires.

II. De l'influence de la peinture des ruches sur le bien-être des abeilles. — M. Fink écrit d'Italie à la *Gazette Illustrée* de Gravenhorst :

En Allemagne, on a l'habitude de peindre les ruches de différentes couleurs. La meilleure et la seule convenable est la jaune, l'ocre principalement ; tandis que les autres contiennent des mélanges souvent vénéneux, ayant à la longue une influence nuisible sur les abeilles. Puis, ce qui a plus d'importance que beaucoup ne le pensent, les couleurs foncées, vert foncé, bleu foncé, etc., ont la propriété de trop absorber les rayons solaires et causent par conséquent de trop grandes variations de température dans l'intérieur des ruches entre le jour et la nuit, ce qui peut devenir nuisible, surtout au printemps. Les ruches en paille du Lunébourg, dans lesquelles les abeilles se développent bien, ont la couleur jaune. M. Dzierzon lui-même a maintes fois répété et observé que les abeilles ont une prédilection pour le jaune.

(1) La reine n'y pondra pas.

Réd.

(2) Voir *Conduite*, Ruche Burki-Jeker.

Réd.

III. **Le marsault comme plante mellifère.** — Dans le même journal, M. Warnken recommande chaudement de planter des saules-marsaults (*Salix caprea*) qui non seulement fournissent en abondance du pollen et du miel, si nécessaires aux abeilles au printemps, mais *qui ont aussi des vertus sanitaires*. M. Warnken a observé que la loque a été guérie par la récolte obtenue du marsault. (1) La culture en est très simple : en hiver ou au printemps jusqu'en avril, on plante des boutures de bois de deux à trois ans, ayant environ 25 cm. de long, en les enfonçant de manière à ne laisser hors de terre que l'extrémité supérieure. Le marsault aime les terrains humides et produit plus de fleurs dans les sols sableux que dans les argiles. On doit observer de ne planter que des sujets mâles produisant miel et pollen en même temps. En outre, il faut en cultiver des variétés différentes, afin de prolonger l'époque de la floraison du commencement d'avril à la mi-mai. Cette plante fait merveille pour le développement des abeilles si le temps est favorable.

IV. **L'élevage des reines.** — Les recherches approfondies du Dr de Planta et de M. Schœnfeld sur la nourriture des larves commencent à être mises à profit pour l'élevage des reines aussi en Allemagne. M. Gravenhorst, dans sa *Gazette Illustrée*, explique sa manière d'élever les meilleures reines artificiellement :

L'essentiel est de pourvoir de nourriture royale dès leur naissance les larves destinées à devenir des reines et de faire élever de bons bourdons.

Une quinzaine de jours avant le commencement de l'élevage des reines, qui doit avoir lieu pendant la récolte, on insère un rayon à grandes et petites cellules dans une forte et bonne population, afin d'obtenir des bourdons de bonne qualité, tandis que dans les ruchées faibles ou mauvaises ils sont supprimés. Ainsi que M. Vogel l'a démontré dans l'excellente communication qu'il a faite à Stuttgart, *c'est par les bourdons que les qualités bonnes ou mauvaises d'une ruche sont transmises*.

Après avoir pourvu à l'élevage de bourdons de choix, on insère dans le centre d'une ruche ayant les qualités désirées un rayon nouveau, vide, à petites cellules. Ce rayon devra être parfaitement pourvu d'œufs, afin qu'il soit ensuite élaboré beaucoup de nourriture pour les larves dans la ruchette d'élevage ; il faudra donc s'assurer dès le jour de l'insertion si la ponte y a commencé et il sera bon de donner le soir une nourriture stimulante. Puis, avant de retirer ce rayon intercalé, on

(1) Cette observation est sans doute fondée, car l'acide salicylique était primitivement tiré du saule (*Salix*), mais il coûtait très cher et c'est le prof. Kolbe, de Leipsig, qui l'a ensuite obtenu par des procédés chimiques. K. M.

préparera une ruchette ou ruche bien nettoyée, en la garnissant de quelques rayons vides (de 3 à 6, selon la dimension). Le rayon intercalé, dans lequel la reine aura pondu et qui ne devra pas contenir des œufs de plus de deux jours, est alors placé au centre des rayons vides de la ruchette. Dans celle-ci on brosse les abeilles d'une population médiocrement forte, après en avoir enlevé la reine. Ses rayons sont distribués à d'autres ruches. La ruchette prend la place de la ruche médiocre; ou, ce qui est plus simple, on la met, quand il y a récolte, à l'endroit qu'occupe une forte population, en brossant dans la dite ruchette les jeunes abeilles d'une autre ruche. De plus, il est bon de mettre *pour le premier jour*, dans la ruchette, près de l'entrée, un rayon de couvain de tout âge, afin que les abeilles arrivant du dehors ne soient pas trop désorientées; mais il faut enlever ce rayon le lendemain. On empêche qu'il n'y ait trop de cellules royales construites et on supprime celles qui seraient édifiées tardivement sur des larves; cela nécessite des inspections soigneuses les premiers jours. Il ne faut pas oublier la recommandation du Dr Dzierzon d'élargir les deux ruelles entre le rayon portant les cellules royales et ses deux voisins, afin qu'il tienne plus d'abeilles et qu'il s'y produise plus d'activité; puis de donner tous les soirs une abondante nourriture. Quant à la manière de disposer des cellules royales, elle est assez connue.

Vous voyez, cher M. Bertrand, que M. Gravenhorst, sauf quelques légères modifications, a copié ce que vous avez déjà enseigné il y a sept ans au Congrès de Milan (1), puis dans votre *Conduite*; il donne néanmoins sa méthode comme tout à fait nouvelle.

V. Une recette commode contre la loque. — Si le remède suivant est efficace, comme cela semblerait d'après ce qu'en disent la *Gazette du Luxembourg* et la *Gazette Illustrée* de Gravenhorst, il serait le plus commode du monde :

On mélange de l'acide phénique pur avec du goudron de bois de Norvège. L'addition de cette dernière substance a pour effet de *rendre l'évaporation de l'acide phénique très lente*, de sorte qu'une seule dose suffit du printemps jusqu'à l'automne. On prend deux planchettes de bois mince, d'environ 10 cm. dans les deux sens; sur l'une on cloue tout autour quatre lattes de 1 1/2 cm. de largeur sur 1 cm. d'épaisseur et l'on pose sur la surface intérieure une petite plaque de feutre imprégnée du mélange préalablement bien remué (la dose est d'une cuillerée d'acide phénique et d'autant de goudron de bois de Norvège). Par dessus on cloue l'autre planchette, afin que les abeilles ne s'engluent

(1) Voir notre *Revue* de 1881, p. 200.

pas, mais en ayant soin de laisser un léger espace tout le tour pour que l'évaporation du mélange ne soit pas empêchée. Ensuite on glisse la petite boîte sur le plancher de la ruche sous les rayons de la ruche malade, s'il y a place. On peut faire la boîte encore plus basse, ou bien, lorsque le plancher est mobile, soulever légèrement la ruche et calfeutrer les bords.

Pour les ruches malades, on peut renouveler la dose au bout de trois mois; dans le traitement préventif des ruches saines, une dose suffit pour toute la saison.

C'est encore un remède pour chasser les poux des abeilles, un autre avantage si le moyen tient ce qu'on nous en promet. Il est désirable que des expériences soient faites et que les résultats en soient publiés.

VI. **Moyen d'empêcher la fuite des essaims.** — Le sujet vient à propos à l'époque de l'essaimage. Celui qui veut du miel ne désire pas d'essaims, mais il en sort souvent sans qu'on le veuille, puis il y a des personnes qui sont bien aises d'en avoir. En tous cas, la fuite d'un essaim est un accident fâcheux auquel sont surtout exposés les fonctionnaires et employés qui ne peuvent pas toujours surveiller leur rucher. On connaît maintenant plusieurs manières d'empêcher ces pertes. Celui qui possède un pavillon peut employer l'Avertisseur électrique de M. A. Lederer, à Schorndorf (Wurtemberg), qui annonce la sortie d'un essaim dans la maison de l'apiculteur par un tintement ininterrompu. (1) Mais il existe des appareils plus primitifs et toutefois éprouvés, comme ceux que l'on trouve en Pologne et dont parle la *Gazette Illustrée* de Gravenhorst. On fait un cylindre en paille allongé et conique qu'on suspend horizontalement à l'ombre d'arbres fruitiers. La face intérieure est frottée avec de la mélisse, de la cire ou de l'eau salée et on y fixe quelques morceaux de rayons à grandes cellules. On peut aussi frotter l'intérieur avec du jus de citron et de la propolis, et poser sur le cylindre quelques tiges de mélisse.

La grande ouverture, qui est toute ouverte, regarde le rucher; la petite, qui est fermée, avec un trou rond ménagé au centre, regarde l'est. Le cylindre doit recevoir le soleil jusqu'à midi, puis ensuite se trouver à l'ombre. La plantation de sapins (*Picea excelsa*) ou de *Cupressus Lawsoni*, auxquels les essaims se suspendent volontiers, est aussi à recommander.

Le moyen suivant est très simple. A une douzaine de pas du rucher, on plante une perche de 4 à 5 mètres, à laquelle on suspend, au moyen d'une corde et d'une poulie, une plaque d'écorce de chêne de 50 à 55

(1) Voir *Revue* 1887, p. 257.

cm. dans les deux sens. La plaque peut être élevée et abaissée à volonté; sa face inférieure doit être horizontale; sur la face supérieure sont clouées des traverses empêchant que l'écorce ne se déjette. L'engin est placé à mi-ombre et l'écorce est frottée comme ci-dessus de mélisse, de cire, etc.

COURS NORMAL DE ZOUG

A l'Editeur de la *Revue*,

Le cours intercantonal d'apiculture donné à Zoug, du 16 au 19 avril, a été une vraie jouissance pour les cinquante et quelques personnes qui y ont pris part. Pendant ces quatre jours, de 7 h. du matin à 10 h. du soir, on a discuté sur bien des sujets, sans même arriver, cependant, à traiter tous les plus importants. Le but de ce cours était d'ailleurs moins de donner un aperçu complet de tout ce qu'il y a d'intéressant dans l'apiculture que de gagner dans la Suisse allemande de nouveaux adhérents à la propagande apicole, et de déterminer la meilleure manière de procéder dans les cours et les conférences.

Ce double but a été complètement atteint. Un bon nombre de jeunes hommes seront prêts désormais, dans différents cantons de la Suisse allemande, à marcher sur les traces de MM. Jeker, Theiler et Kramer, et les différentes contrées vont s'animer d'un nouveau zèle et rivaliser dans l'organisation de cours et de conférences.

Il va sans dire qu'il ne s'agissait ici que de l'établissement des principes généraux d'une apiculture rationnelle, celle dont vous avez toujours soutenu la cause dans votre journal. Ainsi on a examiné surtout les sujets suivants: avantages des fortes populations, des grands rayons à couvain, des jeunes reines de race supérieure, de la mise en hivernage précoce avec provisions suffisantes. De plus on est tombé d'accord de n'employer le sucre comme nourriture qu'au printemps et en automne et de ne donner en été que du miel, afin que les apiculteurs ne puissent être soupçonnés de produire du miel de sucre.

Les quatre journées passées au Rosenberg, sur les rives du joli lac de Zoug, sous le toit hospitalier de M. Theiler, toujours aimable et infatigable, ont été trop courtes; elles auront néanmoins d'importants résultats.

Herzogenbuchsee, 26 avril 1888.

G. J.

(1) Nous avons assisté à la première journée du cours et eu le plaisir d'entendre MM. de Planta, Theiler et Kramer. Le soir a eu lieu la dégustation et l'appréciation des miels, dont chaque élève avait apporté un ou plusieurs échantillons.

Les 24 sections de la Société Suisse avaient envoyé chacune deux délégués, et cinq à six autres élèves suivaient les séances pour leur propre compte. Réd.

TAPOTEMENT DES RUCHES

A l'Editeur du Bulletin,

Un apiculteur, travaillant d'après les nouvelles méthodes et n'abandonnant rien au hasard, se trouve souvent dans le cas de chercher la mère d'une colonie et de s'en emparer, par exemple : pour la vente, pour faire un essaim artificiel, pour la remplacer par une jeune ou une reine d'une race étrangère, pour la supprimer en laissant aux abeilles le soin de s'en créer une nouvelle, ou encore pour ne pas la prendre avec des abeilles et du couvain destinés à fortifier une ruche voisine, une ruchette, un essaim artificiel ou pour égaliser les populations, etc. La vente d'une colonie à prendre dans un ancien panier exige de même la recherche de sa Majesté et l'enlèvement de tout ou partie de la population.

Ces opérations sont faciles avec des ruches à cadres, tandis qu'elles paraissent difficiles, aux débutants surtout, lorsqu'il s'agit de ruches à rayons fixes. La pratique, l'expérience ont bien vite raison de ces difficultés apparentes, mais qui, en réalité, n'existent point.

Pour atteindre ce but, notre art met deux moyens à notre disposition : l'éthérisation et le tapotement.

L'asphyxie est un moyen barbare qui doit nécessairement tuer un grand nombre d'abeilles et nuire considérablement, sans aucun doute, à la santé de celles qui échappent à la mort. Aussi, ce procédé dangereux et funeste est condamné et proscrit par toutes les personnes qui aiment réellement les abeilles.

Le tapotement, par contre, procure le résultat désiré sans faire souffrir les abeilles, ou du moins sans compromettre ni leur santé, ni leur existence.

Tous les auteurs apicoles, depuis de longues années, rééditent exactement les mêmes procédés de tapotement. Citer un manuel, c'est les citer tous, sauf la rédaction. On n'y trouve aucun nouveau conseil, aucune nouvelle disposition, aucune amélioration sensible. On dirait vraiment que ces méthodes sont arrivées d'emblée à la perfection. Sans doute on réussit en suivant ces procédés, mais le résultat en est trop aléatoire, parce qu'une bonne partie de la population se refuse à émigrer. C'est un défaut capital, car la mère peut être du nombre et l'opération est manquée.

Mes insuccès ne sont pas plus nombreux, je suppose, que ceux de mes collègues : néanmoins, ils sont cause que j'ai cherché le moyen de pouvoir, lorsqu'il en est besoin, et c'est quelquefois le cas, forcer toutes les abeilles à déguerpir assez promptement de la souche et par conséquent rendre certaine la réussite.

Je me permettrai donc d'examiner les points faibles, les grands défauts même, selon moi, des procédés décrits sans variantes importantes, par nos autorités apicoles.

Le tapotement, disent nos maîtres, consiste à renverser une ruche sur un tabouret dépaillé et à la recouvrir d'une ruche vide, autant que possible d'un même diamètre, à entourer d'un linge la jonction des deux paniers et

à frapper avec les mains ou des baguettes autour de la ruche qui contient les abeilles, en commençant par la partie inférieure et en montant graduellement, etc., etc. Il reste *toujours* une bonne partie des abeilles de la ruche, mais l'essaim est fait si toutefois la mère est montée.

Lorsque l'opération est faite en saison favorable et par une température élevée, une partie des abeilles quitte ses rayons, son couvain et ses richesses, pour se rendre dans la ruche vide, mais souvent, trop souvent même, la mère reste dans la souche avec le gros de la population. En ce cas, l'opération est à recommencer. C'est le conseil que les auteurs apicoles vous donnent pour vous consoler de votre insuccès.

Cet ajournement, très ennuyeux, froisse votre amour-propre, surtout en présence de spectateurs, et c'est toujours une perte de temps sans avoir plus de chance de réussite pour le lendemain ou les jours suivants. En tous cas, après chaque opération, on est un bon moment dans l'incertitude avant de savoir dans quelle ruche se trouve la mère, et lorsqu'on est assuré du succès, un besoin immédiat de vous emparer de la reine (la chasse n'a souvent pas d'autre but) vous oblige encore à la chercher parmi le groupe d'abeilles émigrées, ce qui complique et prolonge l'opération.

On a donc travaillé les yeux bandés. Ce procédé aveugle, très imparfait, très chanceux, doit être déconseillé.

Un autre mode de tapotement, datant de loin déjà, est décrit et préconisé par les manuels les plus récents. Ils nous disent: après avoir enfumé légèrement la ruche dont on veut tirer un essaim, s'emparer de la mère ou de la population, on la transporte à l'ombre, on la renverse et on la place de manière que les gâteaux viennent *aboutir en avant* de la personne qui doit opérer. On dispose dessus, dans la position d'un couvercle de boîte entr'ouvert, une *petite ruche* de paille ou une *capote* qu'on maintient soulevée à un angle d'environ 45 degrés. Les bords des deux paniers doivent se toucher à un *endroit où aboutissent* les rayons du centre. Si la ruche habitée est percée d'une *ouverture* dans le fond, on en profite pour *introduire* de temps en temps un peu de fumée pendant la manœuvre, etc. On procède au tapotement avec deux baguettes, etc., etc.

Tous ces conseils défectueux, pernicieux même, sont la cause de la plupart des insuccès. Il n'est pas du tout nécessaire qu'ils soient suivis tous simultanément pour rendre le résultat douteux; un seul y suffit amplement. (1)

La ruche placée sur l'escabelle ne doit plus être enfumée ou du moins que fort peu, et seulement dans le cas où les abeilles se montreraient hostiles, afin de les dompter pendant qu'on dispose et qu'on assujettit la ruche vide. Même pour les colonies momentanément méchantes, irascibles, la fumée ne doit toucher que les abeilles qui sont visibles sur le sommet des rayons; elle ne doit plus pénétrer entre les constructions. Conséquemment si la ruche possède une ouverture dans le fond, elle doit être tenue fermée pour empê-

(1) Notre collègue n'y va pas de main morte avec ses critiques; nous avons cependant fait avec succès des centaines de tapotements de la manière décrite dans le *Guide Cowan* ou dans la *Conduite*.
Réd.

cher toute sortie; car, dans une ruche populeuse, les habitantes rapprochées de cette ouverture n'ont été touchées que fort légèrement par la fumée et peut-être pas du tout, à son enlèvement du plateau, et sans cette précaution elles l'ont bien vite prouvé à l'opérateur, ou bien il est obligé de faire jouer fortement l'enfumoir. La fumée traverse alors les galeries du centre, rejette les abeilles contre les bords, et elle a surtout pour effet pernicieux et immédiat d'interrompre la marche des abeilles au lieu de l'accélérer. Une fois que l'émigration a commencé, il faut avoir le plus grand soin de ne pas l'interrompre par la fumée ou autrement; car, si elle est seulement ralentie de ce fait ou par toute autre fausse manœuvre, les abeilles se resserrent, se groupent entre les rayons; elles deviennent paresseuses au départ et reprennent difficilement une marche leste et vigoureuse.

Lorsqu'on veut loger un litre de liquide, on prend une bouteille de cette capacité ou plus grande. Pourquoi donc conseiller de se servir d'une petite ruche ou capote incapable de donner même momentanément asile à une colonie d'abeilles!

Cette capote doit toucher à un endroit la ruche inférieure et être soulevée à un angle de 45° environ. Le point de contact mesure alors trois centimètres à peine. C'est l'échelle pour commencer. Elle est, on le comprend, absolument insuffisante pour le passage de 80,000 individus et peut-être davantage. Il ne faut donc pas être étonné si, ignorant ce qu'on leur veut et ne sachant où aller, les abeilles débordent sur les cordons de la ruche opérée. Cette échelle s'élargit, en peu de temps, c'est vrai, mais bientôt la colonne des émigrantes touche le plafond de la capote où elles s'immobilisent, ne pouvant pas aller plus loin, et entravent de ce fait le déménagement du gros de la population, qui se groupe entre les rayons du même côté et ne veut plus sortir. De plus les abeilles, massées en dehors sur les cordons de la souche, rendent tout à fait impossible le tapotement là où précisément il serait indispensable, et le succès devient trop chanceux.

Les deux paniers, disent nos maîtres, doivent se toucher à l'endroit où aboutissent les rayons du centre. Ici encore, ils me permettront de leur dire que je suis fort loin d'être d'accord avec eux et que ce dernier conseil est le plus défavorable et le plus pernicieux de tous ceux prescrits par les procédés de tapotement qu'ils préconisent.

La superposition de la ruche vide au point voulu est de la plus grande importance. C'est de cette position que dépend presque toujours la bonne marche et le succès de l'opération; mais c'est une grande erreur de croire qu'on doit se guider sur la direction des rayons. Le point de contact des deux ruches doit être le *trou-de-vol*. Si les rayons sont perpendiculaires à ce point, tant mieux, le départ des abeilles se fait beaucoup plus lestement, le travail est facilité et abrégé, mais ils seraient en travers qu'on ne doit pas hésiter. La marche des abeilles cherche toujours à sortir du côté du trou-de-vol; or, plus il sera éloigné du point de contact des deux ruches, plus les abeilles auront de chemin à parcourir et plus le départ sera lent. S'il se trouve près de l'opérateur, l'enfumoir devient alors nécessaire pour donner la direction aux abeilles, ce qui n'est pas toujours facile; celles at-

teintes par la fumée se sauvent, mais elles sont repoussées, refoulées par celles des rangs qui suivent, qui se dirigent du même côté et leur barrent le chemin. La ruche se vide lentement, l'opération est ennuyeuse, longue et pénible pour l'apiculteur et pour tout ce petit monde qu'on étourdit, qui se fatigue et qui finalement refuse en grande partie de quitter son domicile.

(A suivre.)

Delémont (Jura Bernois), 11 mai 1888.

F. FLEURY.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Compte-rendu de l'assemblée générale du printemps,
tenue à Martigny, à l'Hôtel de Ville, le 7 mai 1888.

M. Bertrand, président, et avec lui MM. de Blonay, de Dardel et Orsat, ainsi que le secrétaire, forment le bureau. La séance du matin comptait au moins cinquante assistants, celle de l'après-midi plus de soixante, Valaisans en grande majorité, ce qui permet d'espérer que cette réunion sera le point de départ d'un grand développement de l'apiculture dans le canton du Valais, comme celle de Neuchâtel l'a été pour toute la contrée.

M. Bertrand traite le sujet, capital en apiculture, des travaux de la saison, conformément aux principes qu'il a exposés dans son journal. Il est convaincu qu'il y a un grand parti à tirer de la riche floraison des arbres splendides et parfaitement soignés qui entourent la ville et qu'il a admirés le matin même, et il invite ses auditeurs à lui poser des questions et à communiquer leurs observations.

M. Jos. Orsat dit que, malgré la belle floraison des arbres fruitiers de sa localité (Saxon), il n'a jamais remarqué qu'elle ait donné une récolte de miel. Cette observation surprend l'assistance.

M. Bertrand a cependant constaté chez lui des augmentations quotidiennes de 600 à 700 grammes, ces derniers jours, et il sait que M. Theiler, à Zoug, récolte passablement de miel lors de la floraison de ses nombreux arbres fruitiers.

M. Audemars demande s'il faut ajouter les nouveaux rayons au bout ou les intercaler entre le dernier et l'avant-dernier. A l'une des extrémités pour commencer, répond M. Bertrand. S'il y a des rayons à pollen, on en écarte un pour mettre à sa place le nouveau rayon où la reine pourra pondre, de même aussi quand on ajoute un rayon simplement gaufré, mais sans écartier un rayon contenant du couvain. Il faut être fort prudent quand on intercale un rayon au milieu du nid à couvain, qu'on peut ainsi séparer en deux; un côté abandonné par les abeilles pourra pourrir. Les Anglais y intercalent, comme excitant, un rayon extérieur contenant peu de couvain, afin que la reine s'empresse d'y pondre. Ils désoperculent le miel de ce rayon pour stimuler encore davantage.

M. Audemars demande encore ce qu'il faut faire pour empêcher la reine de monter dans la hausse et d'y pondre. Réponse: Agrandir à temps, ne pas laisser des cadres contenant beaucoup de miel et s'assurer qu'il y a des alvéoles à mâles dans la chambre à couvain, sinon la reine montera dans la hausse pour en trouver.

M. *Dulox* a eu 13 cadres pleins de couvain, et cependant la reine a encore garni un cadre de la hausse, cas qu'il considère comme exceptionnel. Cette reine si féconde mourut en automne.

M. *Bertrand* pense que les reines peuvent pondre un certain nombre d'œufs, et que, ce chiffre atteint, elles meurent, ce qui explique qu'avec nos grandes ruches les reines doivent être fréquemment remplacées.

M. *Dulox* estime qu'au-delà de deux ans la reine déchoit rapidement.

M. *Bertrand* prie de communiquer tous les cas exceptionnels, et ajoute qu'avec nos grandes ruches la fécondité des reines, pouvant se développer librement, va croissant, comme il l'a remarqué dans son rucher.

M. *Dulox* a encore remarqué un autre cas d'énorme fécondité. C'était une reine métisse.

Ce fait amène la question quel est le meilleur croisement? M. *Bertrand* répond que le croisement d'une mère italienne avec un mâle noir donne des ouvrières moins douces que le croisement inverse; c'est le père qui donne le caractère à la progéniture. M. *Cowan*, interpellé, se prononce dans le même sens.

M. *Dulox* demande comment on peut faire développer ses ruches sans nourrir spéculativement. Décacheter du miel n'a pas suffi, et il n'a pas pu arriver à un plein développement sans stimuler par le sirop.

M. *Langel* a eu une ruche très populeuse sans la stimuler, elle avait au début plus de couvain que toutes les autres. Il la laissa de côté pour stimuler les 49 autres qui, aujourd'hui, dépassent la première.

On cite d'autres faits à l'appui du nourrissage spéculatif, quoique MM. Morel-Frédel et Auberson le jugent inutile chez eux.

M. *Cowan*. Il y a en Ecosse des apiculteurs qui déclarent que, chez eux, il est inutile de stimuler, parce qu'ils ont assez de fleurs printanières. En Angleterre, on stimule toujours pour pouvoir profiter de la floraison des arbres fruitiers.

M. *Puenzieux* croit que, sous ce rapport, les localités sont très différentes. A Martigny, la rapidité d'une floraison qui s'accomplit en même temps dans le territoire de la commune explique, à ses yeux, la faiblesse de la miellée des arbres fruitiers. A Montreux, où la floraison se produit successivement, ils donnent du miel.

M. *Archinard* est persuadé que partout, avec des étages rapprochés d'arbres fruitiers, on peut récolter du miel sur ces arbres.

M. *Bertrand* fait remarquer qu'avec une floraison plus tardive que celle de Martigny d'une dizaine de jours, nous aurons des ruches plus populeuses et plus en état d'en profiter.

M. *Cowan* dit qu'un propriétaire anglais ayant planté beaucoup d'arbres fruitiers n'en obtenait pas de fruits. Il eut l'idée d'installer un rucher de 200 colonies sur son domaine, et, dès lors, il récolte beaucoup de fruits et ses abeilles lui donnent beaucoup de miel que leur offre la floraison de ces arbres fruitiers, pour une bonne part.

La séance est interrompue jusqu'à 1 1/2 heure pour dîner.

Le repas, animé par les conversations et les toasts variés au canton du Valais, à MM. Bertrand et Cowan, etc., etc., a offert aux apiculteurs l'occasion de faire connaissance avec les vins excellents et variés que produit le Valais, grâce à un nombre respectable de bouteilles offertes par la Société d'agriculture du canton.

A 1 1/2 heure. Séance officielle pour discuter le projet de règlement sur un marché au miel, qui a été préparé par une commission composée de MM. Archinard, de Blonay, Cowan et Dumoulin, projet que le Comité a adopté en le complétant, et dont M. le Président donne lecture. (Voir plus loin la rédaction adoptée par l'Assemblée.)

Nous devons ajouter que la Commission chargée d'élaborer le projet de règlement a chargé M. Dumoulin de voir si nous ne pourrions pas obtenir la salle de gymnastique près de la Grenette, ou la Grenette, ou enfin le Champ de l'Air, et elle propose que le marché ait lieu cette année, pendant l'Exposition d'Horticulture qui doit avoir lieu à Lausanne, du 20 au 25 septembre.

Le Comité avait d'ailleurs admis à l'unanimité que ce premier marché doit avoir lieu à Lausanne, comme étant la localité la plus centrale et offrant de nombreux débouchés.

La discussion étant ouverte sur ce règlement, M. *Puenzieux* désire qu'on précise les dérivés du miel pour éviter des produits bien éloignés. Il croit qu'il serait peut-être bon de faire appel à la bonne volonté du Conseil d'Etat, et il propose qu'on accorde un large crédit de publicité et de réclame au Comité spécial.

M. *de Blonay* ne croit pas qu'il faille trop spécifier les dérivés du miel pour ne pas exclure des produits comme le vernis à la propolis. Quant au local du marché, la Grenette a paru préférable comme très centrale; le Champ de l'Air viendrait en seconde ligne. Il serait avantageux de compléter l'Exposition d'agriculture au Champ de l'Air, par des instruments d'apiculture, comme M. Bieler en a exprimé le désir.

M. *Pousaz* voudrait que l'on multiplie les dépôts et qu'il y en ait un dans chaque district.

M. *Archinard* rappelle qu'il ne s'agit pas d'un dépôt, mais d'une foire de quelques heures seulement.

M. *Puenzieux* propose l'adoption du projet et qu'on accorde au Comité pleins-pouvoirs pour publicité et installation avec un crédit pouvant s'élever jusqu'à 300 francs.

M. *Pousaz* maintient l'utilité des dépôts à côté de la foire qui sera insuffisante pour un pays aussi étendu que le canton de Vaud.

M. *Langel* rappelle que la vente faite à Neuchâtel, après la clôture de l'Exposition, prouve l'efficacité d'un marché. On a vendu tout ce qu'on a voulu à 2 fr. le kilog., et on aurait pu vendre trois fois autant. Il serait bon de tenir le marché le matin et l'après-midi. Il appuie la proposition de faire de la réclame, moyen devenu aujourd'hui indispensable.

La proposition de M. Puenzieux est adoptée à l'unanimité.

La proposition de M. Pousaz (dépôt de district) reste à l'étude.

M. *Jos. Orsat* donne lecture d'un fort intéressant rapport sur l'apiculture passée et présente dans le Valais. (Sera inséré le mois prochain.)

M. *Bertrand*, en réponse aux questions qui lui ont été adressées de divers côtés au sujet du sirop au sucre de fruit du Dr Follenius, donne lecture d'une lettre du Dr de Planta, qu'il a consulté sur la valeur de ce sirop comme aliment pour les abeilles. Il ressort de cette communication que le sirop pourrait bien n'être qu'un aliment incomplet et qu'on ne peut le recommander avant qu'il ait été fait des expériences prolongées sur l'effet qu'il produit sur les abeilles.

M. *Audemars* sait que M. Dumoulin a perdu, il y a un an, 22 ruches qui avaient été prendre du sirop Follenius chez un voisin.

M. *Bertrand* distribue quelques exemplaires d'une notice sur les tilleuls et les arbres mellifères.

M. *Pousaz* regrette que nous ayons été convoqués en même temps que la Société d'agriculture, tandis que M. Vielle se félicite de cette coïncidence qui a contribué au succès de notre assemblée.

La séance est levée, et l'on se rend chez M. Alphonse Orsat, où des paroles cordiales sont échangées avant le départ. On achève l'examen des ruches installées au jardin, et chacun remporte un agréable souvenir de Martigny et de l'hospitalité valaisanne. J. DESCOLLAYES, secrétaire.

RÈGLEMENT POUR LE MARCHÉ AU MIEL

de la Société romande d'Apiculture.

ARTICLE PREMIER. — Les membres de la Société romande d'Apiculture ont seuls le droit de vendre ou faire vendre dans le marché établi par la Société; ils ne peuvent y vendre que du miel et autres produits des abeilles ou leurs dérivés, le tout provenant de leur propre récolte ou, pour les dérivés, de leur propre fabrication. Les ventes peuvent avoir lieu sur échantillon, mais sans le contrôle du Comité.

ART. 2. — Le Comité pourra autoriser la vente d'appareils et ustensiles d'apiculture et de ruches peuplées ou non; il en déterminera les conditions.

ART. 3. — Le Comité fera déguster par des personnes compétentes tous les miels apportés sur le marché; il devra exclure de la vente toutes les

marchandises qui, pour une raison quelconque, ne peuvent pas être considérées comme étant de bonne qualité.

ART. 4. — Le Comité prélève, sur chaque variété de miel exposé en vente, au moins un échantillon officiel de 250 grammes.

ART. 5. — Le vendeur doit fournir à tout acheteur la garantie de la pureté de son miel, en lui remettant, signée par lui, une déclaration faite sur un modèle arrêté par le Comité; il fournit sa garantie à la Société en signant le présent règlement.

ART. 6. — L'auteur de toute falsification dûment constatée, et de quelque nature qu'elle soit, est exclu de la Société; de plus il est puni d'une amende conventionnelle, pouvant aller à 100 fr., au profit de la Société et appliquée par le Comité.

ART. 7. — Toute réclamation sur la qualité du miel vendu au marché doit être adressée par l'acheteur au Président de la Société dans le délai de 10 jours à partir du jour de la vente, et accompagnée d'une somme de francs destinée à couvrir éventuellement les frais d'analyse.

ART. 8. — Aussitôt la réclamation reçue, et dans le délai de 15 jours au plus, le Président fait analyser, par un expert, l'échantillon de miel correspondant; si le miel est reconnu pur, les frais d'expertise sont à la charge de l'acheteur; s'il est reconnu falsifié, ils sont à la charge de la Société, et la somme déposée en vertu de l'art. 7 est restituée à l'acheteur.

ART. 9. — Le terme fixé pour les réclamations une fois écoulé, les échantillons de miel sont consacrés par le Comité à une œuvre de bienfaisance.

ART. 10. — Les vendeurs auront à bonifier à la Société une finance de marché, fixée par le Comité, proportionnelle à la quantité de marchandise apportée par eux, et destinée à couvrir les frais du marché.

ART. 11. — Au marché, il est interdit de s'écarter des prix fixés par le Comité, pour chaque qualité, et ce sous peine d'exclusion du marché.

Le soussigné, vendeur au marché de _____ reconnaît les dispositions ci-dessus comme valables de droit.

Fait à _____, le _____ 18

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

F. Legros. Bayonne, 2 avril. — Ici, nous avons trois récoltes, trop souvent contrariées ou complètement anéanties par les gelées du printemps ou la sécheresse en été. La première commence dans la seconde quinzaine de mars et se fait sur les mimosas, mahonias, acacias et arbres fruitiers. La seconde a lieu sur les tilleuls et prairies naturelles, les fleurs des nombreux jardins d'agrément, massifs d'héliotropes, de résédas, etc. La troisième enfin, qui dure jusqu'en octobre quand le temps est favorable, se fait sur les

bruyères pendant près de deux mois et en août sur les fleurs de citrouilles, abondantes ici. C'est probablement ce miel qui, réuni à celui de bruyère, me permet d'extraire celui-ci sans la moindre difficulté.

Il est mort cet hiver des quantités relativement considérables de colonies. J'en ai très peu perdu. Mais M. X. en a laissé périr vingt. L'année s'annonce bien pour les ruches convenablement conduites. Les fleurs des mimosas ont été détruites par la gelée et la neige, mais c'est un petit malheur.

L. Langel. Bôle (Neuchâtel), 5 avril. — Toujours le mauvais temps; je me félicite de n'avoir encore donné aucune nourriture stimulante. Les colonies sont en bon état, avec couvain sur deux, trois et même quatre rayons (grands cadres, Réd.).

F. Andreu. Mahon (Baléares), 7 avril. — J'ai des ruches qui ont du couvain sur 20 cadres (cadres anglais, Réd.).

P. von Siebenthal. Aigle (Vaud), 9 avril. — Temps déplorable; je n'ai pas encore osé aller au Bruet pour faire la grande visite. A Fontanay, l'hivernage a été bon; les ruches sont bien peuplées, avec beaucoup de couvain. Je n'ai pas encore commencé le nourrissage stimulant.

Je suis inondé de commandes, mais il y a encore trop de gens qui affranchissent insuffisamment leurs lettres et n'envoient pas de timbres pour les réponses, malgré votre recommandation.

U. Borel P. P. Couvet (Neuchâtel), 10 avril. — Temps très mauvais, neige presque tous les jours. Je n'ai pas encore vu une seule abeille rapporter du pollen. Mes ruches ont du couvain, mais en quantité minime et je n'ose pas stimuler la ponte.

D. Bovat. Vulliens (Vaud), 11 avril. — A propos de la question de M. L. Matter-Perrin (*Revue*, p. 47), voici une observation faite l'an dernier. En mars 1887, un voisin me dit: J'ai une ruche à petits cadres qui est bourdonneuse. La reine avait hiverné sur un rayon de mâles et y avait pondu des mâles. Mais à une seconde visite quelques jours plus tard, la température s'étant radoucie, la reine avait changé de rayon et avait pondu des ouvrières. La ponte des mâles avait cessé et disparu.

M. Matter ne dit pas si les mâles, chez lui, avaient été pondus dans de grandes ou de petites cellules.

A. Michaud. Ferreyres (Vaud), 13 avril. — Voici comment, le 3 courant, j'ai introduit deux reines dans des ruches trouvées orphelines: L'une a été libérée sur le champ, comme essai. J'enfumai fortement et plaçai sous les cadres un morceau d'éponge imbibé de musc liquide. Lorsque je jugeai l'odeur suffisamment répandue, je retirai l'éponge et présentai la reine avec ses compagnes, et tout a bien marché.

L'autre reine fut mise en cage et introduite avec ses abeilles, après que la ruche eût été enfumée et parfumée au musc. Le lendemain à midi, je lui rendis la liberté et les abeilles témoignèrent aussitôt leur contentement.

Dans mes visites aux ruchers avoisinants, j'ai trouvé les colonies mieux pourvues de miel que d'habitude, mais il y avait beaucoup d'orphelines. En général, l'hivernage a été bon.

Dr Ang. Dubini. Cassano Magnago (Italie), 14 avril. — Chez nous, il n'y

a que trois jours que le temps s'est mis au beau. Mes ruches fabriquées avec des caisses à pétrole et à parois doubles ont très bien passé l'hiver.

Desbuissons. Haybes (Ardennes), 14 avril. — Depuis que je suis abonné à la *Revue*, j'ai suivi de point en point vos conseils et j'ai toujours *pleinement* réussi, et, le dirai-je? j'ai fait des jaloux mais non des imitateurs; le paysan est réfractaire.

Woiblet. Sauges (Neuchâtel), 14 avril. — Pas encore un jour favorable pour visiter et nettoyer mes ruches, et mes arbres ne sont pas encore tous taillés. Au moment où j'écris, le temps s'annonce meilleur.

Descoullayes. Pomy (Vaud), 16 avril. — Toutes mes ruches sont en parfait état; pas une n'a manqué sur une quarantaine. Donc, chez nous, un hiver, même rude, n'est point à craindre pour l'apiculteur.

H. Reymond, souf-chef de gare. Morges (Vaud), 19 avril. — Comme je vous l'avais dit dans ma lettre du 11 janvier dernier, je viens vous donner des nouvelles de mon petit rucher:

Malgré mes appréhensions, mes ruches ont bien passé l'hiver avec le sucre en plaques que j'avais dû leur administrer en automne, faute de mieux.

Le 8 mars, j'ai pu par une prompte visite procéder à la vérification de la nourriture qui leur restait, elles en possédaient encore toutes, mais c'était bien le moment de leur renouveler leurs provisions; j'ai profité de cette occasion pour rapprocher les partitions de l'espace d'un cadre enlevé à chaque ruche, quitte à le rendre plus tard quand j'en remarquerai la nécessité.

Ce jour-là, la température encore trop basse, les abeilles se tenaient groupées les unes sur les autres, il eût été très difficile de rechercher la présence des reines; j'y ai renoncé, ne tenant pas à laisser les ruches ouvertes trop longtemps; aujourd'hui je suis convaincu que je n'ai à déplorer la perte d'aucune d'elles; cependant je dois vous dire que mon rucher est tout au plus éloigné d'une distance de 18 mètres d'une voie où passent des trains de marchandises et où se font journellement des manœuvres de wagons; une plaque tournante à locomotives est encore moins éloignée, puisque le point le plus rapproché de sa circonférence n'est qu'à 7 mètres de la première de mes ruches placées côte à côte et en ligne. Je n'ai pas encore pu remarquer, comme les auteurs le disent, que cet ébranlement continu du sol ait une fâcheuse influence sur la santé des abeilles, étant satisfait de l'hivernage fait dans les conditions énoncées.

Dupont, Marcel. Troyes (Aube), 21 avril. — J'ai essayé les plaques de sucre pour nourriture d'hiver sur des colonies populeuses mais pauvres en provisions et l'essai m'a donné pleine satisfaction. Ces colonies ont parfaitement passé l'hiver et la plupart ont consommé tout le sucre fourni (800 grammes).

Nolard. Châtelineau (Belgique), 23 avril. — Mes trois Layens m'ont donné l'an dernier 50 k. de miel, plus 68 k. de provisions laissées (c'était beaucoup trop, mais je retrouverai cela cette année). Notre contrée est peu mellifère; on cultive beaucoup la betterave.